UQÀM | Faculté des sciences humaines

# PHI8091 / PHI9017 (version du 9 septembre 2016)
# Philosophie des sciences humaines et des sciences sociales
# Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines

Automne 2016 Lundi 14h00-17h00 W-5305


Professeur : Guillaume Beaulac, Ph.D.
Courriel : guillaume.beaulac@concordia.ca [mettre **8091** ou **9017** dans l'objet]
Local : W-5350 / SGW S-310 (Concordia, 2145, rue Mackay)
Disponibilités : Sur rendez-vous (à Concordia si possible)


## Description du cours (selon l'annuaire)

8091 : Étude des problèmes philosophiques et, plus particulièrement, épistémologiques soulevés par les sciences de l'homme, de la société et de la culture. La perspective pourra être historique ou systématique. Les thèmes traités seront relatifs aux présupposés, aux difficultés conceptuelles propres, à la spécificité méthodologique et aux dimensions éthiques et politiques de ces disciplines.

9017 : Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie des sciences humaines ou des sciences sociales. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner la psychologie, les disciplines identifiées aux humanités ou les sciences sociales, comme la sociologie ou l'économie. Le séminaire peut porter soit sur l'épistémologie de ces disciplines, soit sur leurs présupposés éthiques ou ontologiques, soit sur leur fonction sociale ou culturelle, ou encore sur la confrontation ou la collaboration de ces différentes problématiques.

## Contenu du cours – description générale

Les anthropologues et les archéologues, mais aussi maintenant plusieurs psychologues (les psychologues évolutionnistes en tête), se butent à des obstacles épistémologiques et méthodologiques majeurs en essayant de reconstruire le passé humain. Elles et ils doivent, en fin de compte, construire, inférer, à partir des quelques traces qui restent, des modèles de comportements, de systèmes moraux, politiques, économiques, de pratiques culturelles et de traditions, etc.

À travers l'étude de deux casse-têtes principaux, celui des hiérarchies et leur apparition et celui du langage et de son évolution (à la fois biologiquement et culturellement), nous examinerons les sources à partir desquelles les anthropologues et les archéologues développent leurs théories.

Une bonne partie des textes du cours proviennent de l'anthologie d'Alison Wylie & Robert Chapman, *Material Evidence: Learning from Archaeological Practice*, et de celle de Stephen P. Turner et Mark W. Risjord, *Philosophy of Anthropology and Sociology*. Des extraits du livre de Benoît Dubreuil, *Human Evolution and the Origins of Hierarchies*, et de celui de Bernard Chapais, *Primeval Kinship*, seront aussi étudiés. Enfin, des extraits de *Thinking from Things: Essays in the Philosophy of*

*Archaeology* d'Alison Wylie, de *The Evolution of Language* de Tecumseh Fitch ainsi que des articles portant sur les thèmes du cours viendront compléter la liste des textes assignés.

# Types d'activités d'enseignement

Les séances seront généralement divisées en deux parties : lors de la première, le professeur présentera les notions théoriques centrales en invitant les questions et la discussion avec les étudiant-e-s du cours. Ainsi, le cours permettra une réflexion sur de nombreux enjeux centraux en philosophie des sciences humaines et, en ce sens, les grandes lignes de ces problèmes seront développées pour permettre à tou-te-s de participer pleinement aux discussions. Dans la seconde partie, les étudiant-e-s présenteront et discuteront les textes au programme. Durant cette seconde partie, le professeur ajoutera des précisions ou proposera des angles d'analyse ou des questions supplémentaires, au besoin.

Les cours demandent une bonne connaissance du matériel qui sera lu. En ce sens, **il est primordial que les textes obligatoires au programme (deux par cours) aient été lus**. Certaines lectures complémentaires pourraient également être utiles (une liste sera fournie sur Moodle le cas échéant).

Les textes seront disponibles par courriel, sur Moodle ou via Dropbox, suivant les besoins au cours des séances. Aucun achat n'est à prévoir.

# Accessibilité, inclusion et attentes

Il est important que le respect et l'écoute soient au centre de la démarche du cours, peu importe les croyances et les différences entre les étudiant-e-s. Notez particulièrement que les commentaires sexistes, homophobes, capacitistes, transphobes ou racistes ne seront pas tolérés.

Les étudiant-e-s rencontrant des difficultés individuelles, dues à un handicap ou un trouble d'apprentissage reconnu ou suspecté, sont encouragés à en informer le professeur et/ou le Service d'accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap de l'UQAM. Des mesures d'appoint, allant d'aménagements en classe à des services de prise de notes ou d'accompagnement, sont disponibles pour favoriser la participation et la réussite. Le professeur est également disposé à discuter avec les étudiant-e-s parents pour mettre en place des mesures pour faciliter la conciliation famille-études. Le Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM) offre aussi plusieurs ressources.

Différentes approches pédagogiques seront utilisées afin d'aider les étudiant-e-s dans leur apprentissage. Les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à aviser le professeur si une méthode favorisant leur apprentissage n'est pas utilisée. Certaines parties des PowerPoints, lorsqu'il y en aura, seront disponibles sur Moodle.

Le professeur s'attend quant à lui que toutes et tous soient disposés à être attentifs, à assister à l'ensemble des cours. La prise de notes est fortement encouragée. La prise de rendez-vous pour discuter des notions moins bien comprises est sous la responsabilité des étudiant-e-s. En cas d'absence, les étudiant-e-s sont responsables de consulter leurs collègues pour couvrir la matière manquée.

Cela devrait être normal dans un cours où la discussion est centrale, mais il vous est demandé de vous abstenir d'utiliser votre téléphone cellulaire durant le cours. L'utilisation d'ordinateurs portatifs est acceptée mais découragée.

Le professeur sera disponible avant et après le cours, ainsi que sur rendez-vous à divers moments de la semaine (horaire variable, de préférence à Concordia au S-310, 2145, rue Mackay). Assurez-vous, lors des communications électroniques, de bien indiquer **8091** ou **9017** dans l'objet du courriel.

# Évaluation proposée

| | |
|---|---|
| (1) Participation (en classe ou par courriel) | 10% |
| (2) Présentation de deux des textes au programme (12,5% chaque) | 25% |
| (3) Présentation du travail final | 15% |
| (4) Travail final (voir politique d'évaluation « Conférence », ci-bas) | 50% |

# Correction et conversion des notes

La participation au cours sera évaluée selon la fréquence et la pertinence des interventions tout au long de la session. Comme il s'agit de la participation active, en général, au cours qui est encouragée, celle-ci peut prendre d'autres formes que les interventions en classe. Les étudiant-e-s qui le souhaitent sont encouragé-e-s à écrire leurs réflexions et à les envoyer par courriel au professeur. Cette politique vise à maximiser la participation de tou-te-s.

La présentation des textes sera jugée selon la précision, la pertinence et la clarté. L'objectif est de faire un travail supplémentaire de synthèse du texte pour guider, aider et stimuler la discussion tout au long du cours. L'étudiant-e devra ainsi présenter les idées principales du texte et la façon dont elles sont défendues. La préparation de notes à remettre aux collègues ou celle d'une présentation audiovisuelle est encouragée.

L'évaluation de la présentation du travail se fera en lien avec la qualité générale de la présentation (clarté, support audiovisuel s'il y a lieu) puis, surtout, par rapport au contenu et à la qualité du raisonnement, de l'analyse ou de l'argumentation.

La politique d'évaluation « Conférence » suit cette idée : l'un des objectifs de la scolarité de maîtrise et de doctorat est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir le niveau pour commencer à faire des recherches dans un domaine donné. Suivant cette idée, les étudiant-e-s qui le souhaitent sont encouragé-e-s à soumettre leur travail final à une conférence professionnelle (des suggestions peuvent être données par le professeur) faisant de l'évaluation à double insu. Si le travail est accepté pour présentation à l'une de ces conférences, étant donné que cela montre que l'étudiant-e a une maîtrise suffisante du sujet pour faire une certaine contribution au domaine de recherche, celle-ci ou celui-ci obtiendra la note maximale, A+.

Les notes seront données en notation littérale suivant le barème du département de philosophie (la note minimale de passage aux cycles supérieurs est C).

| Département de philosophie<br>Notation littérale<br>Programmes de deuxième et de troisième cycles | | |
|---|---|---|
| Excellent | A+ (4,3) | [90-100] |
| | A (4,0) | [85-90[ |
| | A- (3,7) | [80-85[ |
| Très bien | B+ (3,3) | [77-80[ |
| | B (3,0) | [73-77[ |
| | B- (2,7) | [70-73[ |
| Bien | C+ (2,3) | [65-70[ |
| | C (2,0) | [60-64[ |
| Échec | E (0) | Moins de 60 |

# Calendrier

| | Date | Contenu | À lire, à remettre |
|---|---|---|---|
| 1 | 12 septembre | Plan de cours et entente d'évaluation. **Introduction générale au cours**. | |
| 2 | 19 septembre | **Enjeux généraux**. Introduction à la philosophie de l'archéologie. | - M. H. Salmon, "Philosophy of Archeology: Current issues".<br>- A. Wylie, "Philosophy of Archeology; Philosophy in Archeology". |
| 3 | 26 septembre | **Problèmes généraux en philosophie des sciences humaines : explication et catégorisation.** | - J. Woodward, "Causal Models in the Social Sciences".<br>- W. Schmaus, "Categories and Classification in the Social Sciences". |
| 4 | 3 octobre | **Interprétation, sources et l'impossibilité de répéter l'expérience.** | - R. Bradley, "Repeating the Unrepeatable Experiment".<br>- G. Nicholas & N. Markey, "Traditional knowledge, archaeological evidence, and other ways of knowing"<br>- G. Lucas, "Evidence of what? On the possibilities of archaeological interpretation". |
| 5 | 10 octobre | Action de grâce. | |
| 6 | 17 octobre | **Disparition des hiérarchies chez les homininés ? Les explications évolutives en sciences humaines.** | - B. Dubreuil, "Reversing Dominance Hierarchies". (Ch. 2 de *Human Evolution and the Origins of Hierarchies.*)<br>- V. A. Haines, "Evolutionary Explanations". |
| 7 | 24 octobre | **Semaine de lecture.** | |
| 8 | 31 octobre | **Points de vue anthropologiques sur la structure des sociétés.** | - B.Chapais, "The Exogamy Configuration Decomposed". (Partie II de *Primeval Kinship*.)<br>- H. Kincaid, "Functional Explanation and Evolutionary Social Science". |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9 | 7 novembre | **Le retour des hiérarchies.** | - S. M. Mattison, E. A. Smith, M. K. Shenk, & E. E. Cochrane, "The Evolution of Inequality".<br>- B. Dubreuil, "Hierarchy without the State". (§3.6 & Ch. 4 de *Human Evolution and the Origins of Hierarchies*.) |
| 10 | 14 novembre | **Liens entre les débats autour des hiérarchies, des codes moraux et du langage.** | Les textes au programme seront annoncés ultérieurement. |
| 11 | 21 novembre | **Enjeux méthodologiques autour des origines des capacités langagières.** | Les textes au programme seront annoncés ultérieurement. |
| 12 | 28 novembre | **Grands courants de pensée sur la question des origines du langage.** | Sélections de Bickerton, Chomsky, Corballis, Fitch, Jackendoff, Lierberman, Mithen, Pinker, Tomasello. |
| 13 | 5 décembre | **Grands courants de pensée sur la question des origines du langage.** | Sélections de Bickerton, Chomsky, Corballis, Fitch, Jackendoff, Lierberman, Mithen, Pinker, Tomasello. |
| 14 | 12 décembre | Présentations des travaux des étudiant-e-s. | **Présentation (15%).** |
| 15 | 19 décembre | Présentations des travaux des étudiant-e-s. | **Travail final (50%).** |

# Harcèlement sexuel (Politique 16)

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement, 514-987-3000, poste 0886, http://www.harcelement.uqam.ca.

# Plagiat (Règlement 18)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;

- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà
- été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement,
- sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre
- document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de
- l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création,
- un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : http://www.integrite.uqam.ca